

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE EN AFRIQUE APRÈS COVID-19 : QUELLES SONT LES RECETTES ?

« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait
le paradis des riches »

Victor Hugo, *L'homme qui rit*, 1869.

**Alain NZADI-
A-NZADI, S.J.,**
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

Il y a trois ans, une épidémie a déferlé sur le monde entier, causant au passage panique et dégâts humains et socio-économiques à nul autre pareil. Aucune partie du monde n'a échappé à la furie de cette maladie dont les analyses et les échos avaient littéralement envahi tous les médias, avant de se faire peu à peu éjecter par l'actualité sur l'invasion russe en Ukraine.

L'Afrique a naturellement été touchée, comme toutes les autres régions du monde. Cependant, par rapport aux autres parties du monde qui ont déploré des millions de morts, la pandémie s'est montrée légèrement « clémente » à l'égard de l'Afrique, même si celle-ci n'a pas échappé aux conséquences socio-économiques liées à la crise sanitaire. Certains analystes estiment même que les conséquences socio-économiques sont plus virulentes en Afrique qu'ailleurs, où les économies ont trouvé peu à peu les moyens de rebondir.

Congo-Afrique publie, pour la deuxième fois en deux ans, un numéro spécial sur les conséquences socio-économiques de Covid-19 en Afrique¹. Compte tenu de l'ampleur de ces conséquences, ce numéro spécial a une forte connotation économique. Revenons brièvement sur certaines réflexions publiées dans cette livraison.

Affirmer que Covid-19 a eu un impact socio-économique considérable en RD Congo serait un truisme. C'est le travail auquel s'attèlent Mabi Mulumba, Mabika Crispin et Kabamba Mbuyi, dans leur présentation de l'impact de Covid-19 sur le secteur informel dans la ville-province de Kinshasa.

¹ Je fais allusion ici à *Congo-Afrique* n°546, juin-juillet-août 2020, pp. 481-800.

Pour ces chercheurs, qui ont analysé des données provenant de 556 ménages disposant d'une unité de production informelle, l'impact socio-économique de la pandémie sur le secteur informel à Kinshasa a été très perceptible. En réalité, le secteur informel, dont dépendent la plupart des ménages de la capitale congolaise, a été le premier à être impacté par les mesures de restrictions liées à la pandémie. Compte tenu de l'importance de ce secteur dans l'économie congolaise, les chercheurs recommandent au Gouvernement congolais d'en assurer la régulation pour accroître la résilience face aux crises imprévues.

Dans la foulée de cette analyse, Yangilwa Kitutu, Fatuma Salumu et Mutingulwa Mutombo proposent également une étude de l'impact de Covid-19 sur les emplois et la production des industries manufacturières de la ville de Kinshasa. L'étude montre clairement que la majorité des entreprises enquêtées ont subi de plein fouet les effets de la crise économique occasionnée par la crise sanitaire. Pour se prémunir contre les prochaines crises économiques, ces chercheurs recommandent au Gouvernement congolais de mettre en place un fonds de soutien aux entreprises fragiles et d'initier un allègement fiscal en leur faveur. Encore faut-il que le Gouvernement ait la parfaite maîtrise de la base de données des entreprises concernées ; ce qui est une autre paire de manches !

Dès lors, au regard de l'impact socio-économique négatif causé par cette crise sanitaire mondiale, existerait-il des recettes mieux à même de générer une résilience des économies africaines ? C'est à cette question que s'attaquent Adelard Kaseshi, Daniel Kijaja, Séraphin Baharani, Olivier Taylus et Bila-Isia Inogwabini.

Se basant sur la manière dont ont réagi les systèmes sanitaires et économiques de la plupart des pays africains, Adelard Kaseshi propose une réflexion sur la protection sociale en RD Congo, pour qu'advienne un nouveau modèle susceptible de mieux résister aux crises éventuelles. En effet, la pandémie de Covid-19 a mis à nu le déficit abyssal de protection sociale en RD Congo comme dans la plupart des pays africains. À cet effet, analysant particulièrement les insuffisances dont souffre l'État congolais dans le secteur de la santé, la contribution de Daniel Kijaja révèle combien le droit à la santé est mis à mal en RD Congo. En effet, l'État congolais a, au fil des ans, pratiquement démissionné de son devoir régalien dans ce domaine. Les infrastructures sanitaires sont souvent vétustes et en maque criant de matériels médicaux de qualité. L'on se rappelle, au début de la pandémie, comment le pays était aux abois par rapport au nombre anormalement insuffisant de respirateurs artificiels, devant l'afflux des malades en soins intensifs qui nécessitaient d'être placés sous oxygène.

La question que l'on pourrait se poser est celle de savoir pourquoi un secteur aussi vital a été longtemps relégué aux oubliettes. Dans un pays où les possibilités d'accroissement de l'assiette fiscale de l'État sont

incommensurables, il est anormal que celui-ci investisse si peu dans la santé de ses citoyens en développant des infrastructures sanitaires dignes de son rang de « scandale géologique »². C'est sans doute avec raison qu'Adelard Kaseshi dénonce l'économie de rente ou de privilège pratiquée par la RD Congo depuis des lustres. À l'en croire, il est impossible de construire un système de protection sociale résilient sans, au préalable, rompre avec l'économie de prédation caractérisée par une classe politique plus jouisseuse que travailleuse. La classe politique congolaise semble avoir fait de la recherche des moyens artificiels d'enrichissement ou d'accès au revenu, la norme sociale de comportement, renchérit Adelard Kasehi.

Ce n'est donc pas sans fondement que dans mon éditorial de janvier dernier, je suis revenu sur l'importance de promouvoir un leadership politique responsable et suffisamment patriote pour que le pays sorte de l'ornière. Compte tenu des défis à relever, affirmai-je, la RD Congo a grandement besoin d'un leadership politique dont la mission principale serait le développement du pays, se départissant des slogans démagogiques qui enferment les masses naïves dans une misère qui les asservit³. Ne pourrait-on pas profiter des leçons socio-économiques liées à Covid-19 pour rectifier le tir ?

C'est ici que la recherche menée par Séraphin Baharanyi et Olivier Taylus Taelbuyi, sur l'utilisation des allocations des Droits de Tirages spéciaux (DTS) du Fonds Monétaire International, vaut son pesant d'or. En effet, en réaction à l'ampleur de l'impact socio-économique négatif de Covid-19, le Fonds Monétaire International, à travers son Conseil des Gouverneurs du 02 août 2021, a annoncé la plus importante allocation générale des DTS de son histoire. Il est vrai que les pays africains n'ont reçu que 33 milliards, soit 5 % de l'ensemble des allocations (dont 1,022 milliard de DTS pour la RD Congo, soit près de 1,5 milliard de USD), il se pose néanmoins la sempiternelle question de la meilleure gestion de ces fonds en Afrique pour qu'ils jouent le rôle pour lequel ils ont été mobilisés, à savoir l'atténuation des effets négatifs de la pandémie sur l'économie mondiale.

Cette recherche initiée par le Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS) a permis de retracer les fonds reçus par la RD Congo et d'analyser leur utilisation par le Gouvernement congolais. En effet, à en croire les deux chercheurs, le Gouvernement congolais a décidé d'allouer une moitié à l'appui à la balance des paiements et l'autre au titre d'appui budgétaire, destinée intégralement au financement de l'ambitieux Programme de Développement des 145 Territoires.

2 De nombreux analystes qualifient généralement la RD Congo de « scandale géologique » en raison de son sous-sol immensément riche en minerais divers. En même temps, l'on dénonce souvent le hiatus incompréhensible entre la richesse du sol et du sous-sol et le niveau de vie de la majorité des citoyens congolais, dont la précarité des conditions de vie semble devenir la marque de fabrique du pays.

3 Cf. Alain NZADI-A-NZADI, « Face aux défis du développement de la RD Congo, faire la politique autrement devient un impératif citoyen », in *Congo-Afrique* n°561 (janvier 2022), p. 7.

Cependant, au regard des faiblesses constatées dans la manière dont le Gouvernement congolais entend gérer ces fonds, ne serait-il pas sage de tirer dès à présent la sonnette d'alarme pour attirer l'attention du Gouvernement sur l'utilisation judicieuse de cette manne financière ? En tout cas, les deux chercheurs pointent déjà du doigt le montage assez opaque dudit projet et ils se demandent s'il ne porte pas en son sein les germes de son échec. Car, il est important que ces moyens financiers disponibles soient gérés par des personnes motivées par la seule envie de voir le pays décoller ; et non par des personnes qui tirent profit du moindre programme du Gouvernement pour se lancer dans une course effrénée et éhontée vers l'enrichissement illicite.

Abondant dans le sens des inquiétudes liées à la prédation de la classe politique africaine, Bila-Isia Inogwabini réfléchit sur l'impact de l'aide au développement dont l'Afrique a été bénéficiaire les six dernières décennies. Quel a été l'impact de la dette et de l'aide au développement dans les économies africaines ces six dernières décennies ? Les pays africains sont-ils sortis du bourbier de la misère économique et sociale après cette manne financière reçue ? L'analyse de Bila-Isia montre que l'on ne peut pas ne pas constater un échec cuisant, pour la plupart des pays africains. Pourquoi cet état des choses ?

Encore une fois, on revient ici au même constat amer concernant le leadership politique africain et son incapacité à se départir de sa prédation légendaire, à quelques exceptions près. Pourtant, si les pays africains n'empruntent pas une route différente, constate Bila-Isia, le développement restera une chimère.

Grâce à son énorme potentiel (géologique, agricole, humain, etc.) l'Afrique a réellement les moyens de développer une économie résiliente. Encore faut-il que ses élites intériorisent la culture de la redevabilité comme nouvelle pratique politique ! Dans le cas contraire, une infime minorité des privilégiés continueront de construire leur paradis sur l'enfer de l'immense majorité de la population condamnée à mener une vie de clochards⁴. ■

4 Cf Victor HUGO : « C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches » (*L'homme qui rit*, 1869).